



A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRANDE LOGE DE FRANCE

FRANCS-MAÇONS DE RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ

ORDO AB CHAO

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

LE GRAND MAÎTRE

PMA/LL/83

Paris, le 13 mars 2020

Coronavirus : Fermeture temporaire des locaux de la Grande Loge de France et suspension des Travaux

Vénérable Maître, Très Cher Frère Député

A l'heure où le chef de l'Etat appelle à la responsabilité et à la solidarité de tous pour lutter contre l'épidémie de coronavirus et à prendre toutes les mesures de prévention et de précaution

- 1- J'ai décidé, en accord avec le bureau des Grands Officiers, de procéder dès le lundi 16 mars et jusqu'à nouvel ordre à la fermeture de tous les sites de la GLDF et d'annuler de fait, toutes les Tenues qui s'y déroulent. Cette mesure, prise en parfait accord avec les Grands Maîtres et Grandes Maîtresses des Obédiences concernées, vaut pour les Loges des autres Obédiences qui sont hébergées dans nos locaux.

Les Frères qui se réunissent habituellement dans des locaux privés ou leur appartenant doivent évidemment respecter eux aussi l'interdiction de se réunir qui s'impose à tous. Il est clair que les manifestations et cérémonies recevant du public, quelle qu'en soit la forme, déjà suspendues, sont soumises aux mêmes restrictions.

- 2- Devant les incertitudes qui pèsent sur les semaines, voire les mois à venir, la prudence conseille de limiter les déplacements et voyages au strict nécessaire jusqu'à ce que la pandémie soit déclarée éteinte. Cette remarque vaut pour les sessions des Congrès qui, dans cette perspective, pourront s'ils le souhaitent, se tenir la veille ou l'avant-veille du Convent, et pour lesquelles nous leur mettrons à disposition dans les meilleures conditions les locaux de la rue Puteaux.
- 3- Durant la période de suspension de nos activités le personnel administratif sera présent pour assurer la « continuité de service ». Pour cela, nous appliquerons, à son intention, les mesures gouvernementales prévues.
- 4- Le Grand Maître et son assistant, le Grand Secrétaire, les Grands Officiers, les Conseillers Fédéraux et le Service Sécurité (securitegldf@gldf.org) resteront disponibles et joignables pour conserver le lien entre nous. Ils sont et seront à l'écoute de toute information importante comme de toute interrogation qui vous seraient adressées.

- 5- Enfin, il m'appartient d'assurer le bon fonctionnement de notre Institution et de respecter les délais prévus par nos Textes. De ce fait, il est de ma responsabilité de permettre à tous les députés, et par leur intermédiaire, à toutes les Loges, de participer au Convent dans les meilleures conditions de présence et de participation.

Vous l'aurez compris, il s'agit là d'un cas de force majeure dû à des circonstances exceptionnelles et de grande incertitude. Aussi j'ai décidé, en accord avec le bureau des Grands Officiers, de reporter le Convent à la date des 11 et 12 septembre. Ce report devrait nous garantir la tranquillité et l'assurance sur la bonne organisation de notre assemblée générale annuelle, ce qui n'est pas le cas à ce jour dans la perspective de juin, et permettre à chacun de prendre les dispositions utiles (report/annulation, échanges sans frais prévus aujourd'hui auprès d'Air France ou de la SNCF, réservations déjà prises) pour des réservations assurées à la nouvelle date.

Le Grand Secrétaire a, pour sa part, organisé l'échange avec les salons de l'Aveyron dans les meilleures conditions pour ne pas pénaliser nos finances.

- 6- Enfin *-last but not least-* cette période de « parenthèse forcée » va entraîner l'éloignement physique et l'isolement de nos Frères les plus vulnérables. La solidarité, qui constitue l'un des impérieux devoirs de notre engagement, doit s'exercer plus encore dans ce moment de « repli sanitaire ».

Certes, il s'agit là de la mission « normale » du Vénérable Maître et du Frère hospitalier des Loges, mais il est du devoir de chacun d'entre nous de constituer et renforcer notre chaîne d'union par le biais d'un appel, d'une visite...pour qu'aucun épisode tragique ne survienne dans ce moment difficile, que nous pourrions nous reprocher.

Vénérable Maître et vous tous, mes Très chers Frères,

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension devant ces mesures restrictives et contraignantes,

Je sais pouvoir compter sur votre soutien pour la solidarité que nous nous devons les uns pour les autres,

Je serai heureux de vous retrouver le plus tôt possible,

Et dans cette attente je souhaite à chacun d'entre vous de traverser au mieux cette période compliquée,

Vénérable Maître, mes Très chers Frères, je vous adresse mes sentiments les plus fraternels.

Bon courage à tous

Pierre-Marie ADAM,

Grand Maître